

Délégués de parents d'élève
Ecole maternelle du Ried
M. Paul Edouard Leonhardt
7 rue du Wagenbourg
67800 HOENHEIM

Monsieur Le Maire
Madame Steiblé
Mairie de Hœnheim
Route de la République
67800 HOENEHIM

Hœnheim, le 01 avril 2017

Objet : Demande d'heures d'ATSEM complémentaires pour nos enfants
Copie : M. Martin, Directeur de l'école maternelle du Ried,
L'équipe pédagogique de l'école maternelle du Ried
Courrier : Envoyé par mail

Monsieur le Maire, Mme Steiblé,

Ce courrier fait suite au Conseil de l'école maternelle du Ried qui s'est déroulé le 20 mars 2017, en présence de Madame Steiblé et Mme Soufiani où il a été évoqué des points d'amélioration possibles de la vie de l'école et de ses principaux acteurs, à savoir les enseignants et les Atsem.

Le mouvement de grève national du 07/03/2017, largement suivi par nos Atsem, a mis en lumière la complexité et la difficulté de leur métier. Pour le bien-être de nos enfants, nous souhaitons soutenir une de leur revendication majeure en vous demandant à notre tour de consentir à proposer des heures d'Atsem supplémentaires.

Par ailleurs, nous savons que l'égalité de traitement entre les écoles de Hœnheim vous est chère et nous nous interrogeons quant à la différence de répartition des Atsem par classe au sein des écoles maternelles de notre commune selon les chiffres dont nous disposons :

	Nbre d'Atsem	Nbre de classe	Nbre moyen d'Atsem par classe
Ecole Du Centre	3,5	5	0,70 Atsem /classe
Ecole Du Ried	4,5	7.5	0,64 Atsem / classe

Par ces chiffres, nous nous apercevons qu'il manque 0,42 Atsem (0,06 Atsem x 7 classes) pour l'école du Ried, soit presque un mi-temps.

Ces quelques heures de différence auxquelles déjà vous pourriez consentir à créer, seraient très bien perçues par les parents que nous représentons car ils ne cessent de marteler leurs inquiétudes face à des conditions d'accueil de nos tout petits de plus en plus difficiles.

Les ATSEM apportent une aide importante et plus que précieuse aux enseignants, elles sont là pour l'accueil du matin, les pleurs, la conduite aux toilettes, l'hygiène, le réconfort, la sécurité et la liste est non exhaustive.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous voudrez bien porter au plus vite à cette demande. Les parents d'élève sont avant tout soucieux du bien être de leur enfant à l'école et demandent à la mairie que les moyens nécessaires soient déployés pour accueillir les enfants.

Dans l'attente d'une suite favorable, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, et Madame Steiblé, nos salutations les plus respectueuses.

Les Délégués des Parents d'Elève
de l'Ecole Maternelle du RIED